

Déclaration de Performance Extra-Financière

Groupe Vivadour

2018 – 2019



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| MOT DE LA DIRECTION COLLEGIALE | 3 |
| PERIMETRE DE NOTRE DPEF | 4 |
| NOTRE MODELE D’AFFAIRES..... | 5 |
| Présentation générale | 5 |
| Les engagements..... | 6 |
| La gouvernance | 6 |
| ♦ Le Conseil d’Administration et son Bureau..... | 6 |
| ♦ Le Comité de Direction | 6 |
| Les parties prenantes | 7 |
| Les agro-chaînes..... | 7 |
| Les activités du Groupe | 8 |
| ♦ L’activité Territoriale..... | 9 |
| ♦ L’activité Semences | 9 |
| ♦ L’activité Productions Animales..... | 9 |
| ♦ L’activité Viticulture..... | 10 |
| ♦ L’activité Distribution Grand Public | 10 |
| ♦ L’activité Recherche & Développement | 10 |
| Les ressources humaines | 12 |
| Le territoire et son contexte concurrentiel | 13 |
| NOTRE METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES | 15 |
| NOS RISQUES PRIORITAIRES..... | 17 |
| ♦ Relation agriculteurs..... | 17 |
| ♦ Qualité et sécurité des produits | 19 |
| ♦ Intrusion sur site..... | 20 |
| ♦ Marque employeur | 21 |
| ♦ Gestion des compétences..... | 23 |
| ♦ Santé et sécurité au travail | 24 |
| ♦ Emissions de GES | 26 |
| ♦ Biodiversité | 27 |
| ♦ Epidémies sur la faune..... | 29 |
| ♦ Contamination de la flore | 30 |
| NOS SUJETS DE VIGILANCE..... | 31 |
| ♦ Dialogue social | 31 |
| ♦ Discrimination, diversité et handicap | 31 |
| ♦ Corruption..... | 31 |
| ♦ Changement climatique..... | 31 |
| ♦ Economie circulaire | 32 |
| ♦ Gaspillage et précarité alimentaire..... | 32 |
| ♦ Bien-être animal | 33 |

Mot de la direction collégiale

S'appuyant sur les ressources agronomiques d'un territoire varié, le Groupe cherche à développer des agro-chaînes vertueuses permettant à chacun des maillons de s'inscrire dans une démarche durable et stable sur plusieurs plans. Plus largement, notre stratégie et nos travaux ont pour préoccupation essentielle le développement de filières dans le respect des attentes sociétales, sociales et environnementales.

Plusieurs dimensions et paramètres sont pris en compte : l'agronomie, le climat, le tissu social des exploitations agricoles, les compétences des hommes et des femmes et les attentes des parties prenantes sur notre zone. L'environnement économique de nos métiers s'inscrit dans le contexte d'une mondialisation agricole bouleversante et des nouvelles attentes des consommateurs tout aussi impactantes pour notre territoire rural.

Fortement impliqué dans le respect des attentes environnementales, le Groupe insuffle dans ses projets la prise en compte de facteurs de développement dynamiques et positifs pour les hommes, l'économie et l'environnement.

Notre action s'inscrit délibérément sur le long terme car le monde du vivant avec lequel nous travaillons nécessite pleinement cet horizon de vue. Nous nous impliquons pour les générations futures.



Périmètre de notre DPEF

Selon l'article 225 de la loi Grenelle II, toutes les entités faisant partie du périmètre consolidé doivent être prises en compte lors de l'élaboration de la Déclaration de Performance Extra-Financière.

Le périmètre pris en compte dans cette DPEF inclut donc les sociétés consolidées en intégration globale, à savoir :

- ◆ Vivadour
- ◆ AgroParticipations
- ◆ AgroLocations
- ◆ Areal
- ◆ Finadour
- ◆ Gascovert
- ◆ GSN Semences
- ◆ GSN Afrique
- ◆ Juviveau productions
- ◆ Maïs Val d'Adour
- ◆ Chai 931 (MAO)
- ◆ Novasol
- ◆ Oenopôle de Gascogne
- ◆ Ovalie Innovation
- ◆ Vectéo
- ◆ Vignasse & Donney
- ◆ Vivanat



Pour faciliter la lecture, l'ensemble de ces sociétés est appelé « Groupe » dans cette DPEF. Attention, ce terme est parfois utilisé dans d'autres documents indépendants de la DPEF pour désigner un périmètre plus élargi.

Les informations présentées dans cette DPEF se rapportent à l'exercice 2018-2019, sauf mention contraire.

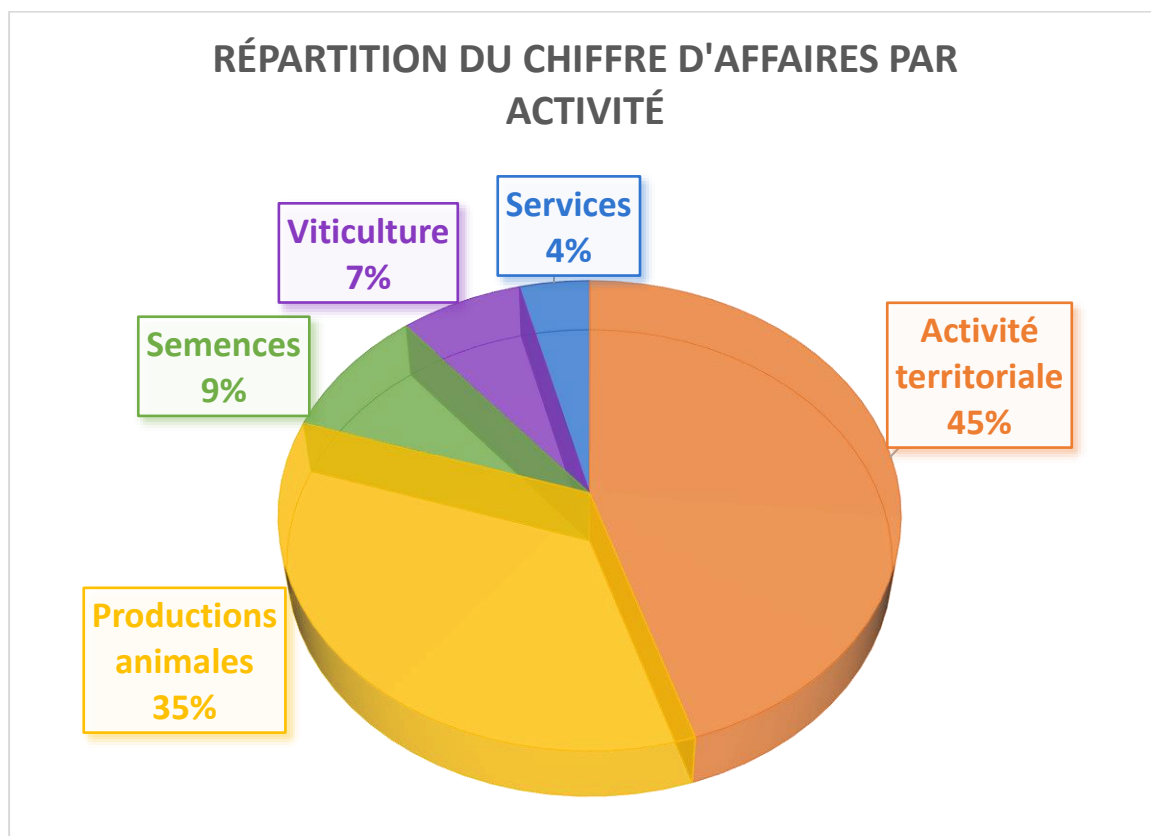
Notre modèle d'affaires

Présentation générale



Le Groupe Vivadour est une coopérative agricole créée en 1992. Il compte aujourd'hui 529 salariés dans son périmètre consolidé et fait ainsi partie des plus gros employeurs du Gers.

Le Groupe a réalisé, lors de l'exercice 2018/2019, un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros.



Les engagements

Engagement social

Nous nous engageons à agir pour la sécurité et l'épanouissement de nos collaborateurs.

Objectif : Généraliser la tenue de Comités de Sécurité Restreints – CSR pour améliorer les conditions de travail en sécurité et examiner les situations de presqu'accident.

Engagement territorial

Nous nous engageons à contribuer à la vie de notre territoire en privilégiant les achats locaux lorsque les conditions le permettent et en accompagnant nos adhérents dans le développement de leurs activités.

Objectif : Favoriser les cultures du Sud-Ouest pour fournir l'alimentation destinée aux productions animales

Engagement environnemental

Nous nous engageons à rechercher et appliquer des solutions afin de limiter notre impact environnemental et à inciter nos adhérents à les utiliser.

Objectif : Développer la micro-méthanisation sur les exploitations

Engagement parties prenantes

Nous nous engageons à respecter les intérêts et les valeurs de nos parties prenantes.

Objectif : Mettre en œuvre le Code de Conduite

La gouvernance

Vivadour est une coopérative agricole, un modèle original de gouvernance d'entreprise créée et détenue par les agriculteurs pour valoriser leurs productions agricoles. Ce modèle repose sur le principe démocratique 1 homme = 1 voix. L'orientation stratégique et le contrôle de la coopérative sont aux mains de ses adhérents, via le Conseil d'Administration dont les membres sont élus par les délégués des assemblées de section. L'implication des adhérents dans le fonctionnement de la coopérative se traduit par leur participation aux sections spécialisées et commissions par activité.

◆ Le Conseil d'Administration et son Bureau

Composé de 27 membres élus par leurs pairs, le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois. Il définit les orientations stratégiques de Vivadour et assure le suivi spécifique des différentes filiales du Groupe. Les membres du Conseil d'Administration élisent leur Président et nomment les membres du Bureau.

◆ Le Comité de Direction

Le Comité de Direction applique la stratégie élaborée par le Conseil d'Administration et assure le fonctionnement des différentes branches d'activité du Groupe.

Les parties prenantes



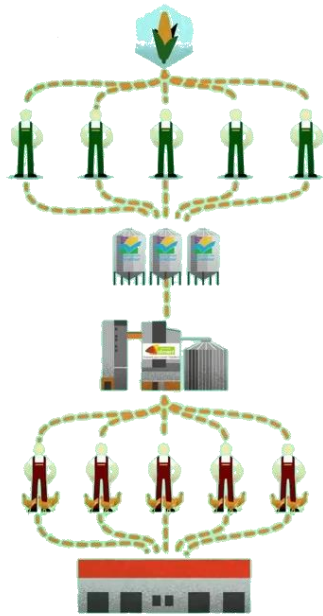
Les agro-chaînes

Conscient des enjeux liés à la concurrence d'un marché mondialisé pour ses agriculteurs et du handicap structurel de son territoire, le Groupe Vivadour a développé depuis une dizaine d'années une politique basée sur la construction d'agro-chaînes.

Les agro-chaînes mettent en relation les agriculteurs producteurs avec les agriculteurs qui utilisent ces productions, dans un circuit court et local afin de répartir la valeur au profit des agriculteurs et de créer une différenciation avec le marché mondial.

Au sein de chaque agro-chaîne, le Groupe Vivadour organise la relation contractuelle avec les maillons les plus en aval. La compréhension et la prise en compte des besoins du consommateur, la traçabilité sur le mode de production, l'origine, l'existence d'un agriculteur au début de la chaîne de production, le travail de l'organisme stockeur sur le grain, et les attentes de l'industriel dans son processus de transformation définissent les agro-chaînes produit par produit.





**Le maïs du gers
nourrit le poulet
du gers**

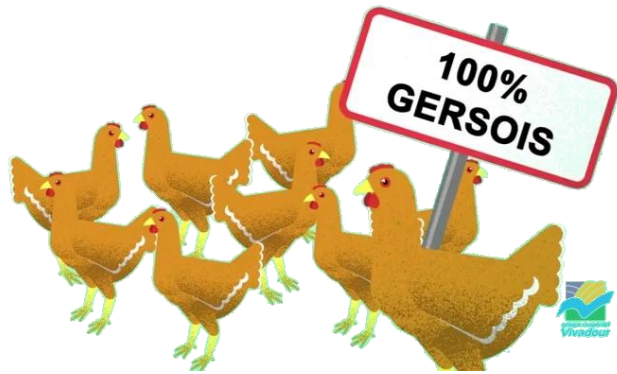
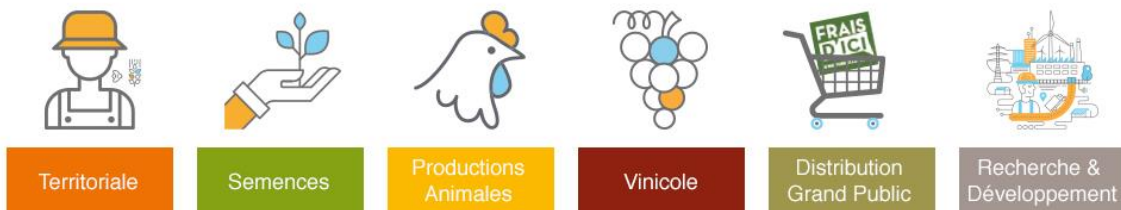


Figure 1 : Exemple d'agro-chaîne

Différentes agro-chaînes sont en place et défendent la production locale : maïs/volailles/palmipèdes, céréales/meunerie/biscuiterie, maïs/amidonnerie/éthanol, oléagineux/huilerie/carburant, soja/alimentation humaine.

Les activités du Groupe

6 pôles d'activités



◆ L'activité Territoriale

La collecte de céréales est le métier historique du Groupe Coopératif Vivadour. En moyenne, ce sont plus de 377 000 tonnes de céréales qui sont collectées annuellement dont 64% de maïs, 26% de céréales à paille et 10% d'oléo-protéagineux.

Le Groupe achète et distribue les agrofournitures et conseille les producteurs sur leur utilisation et le suivi des cultures. La vente d'agrofournitures représente 55 M€ de chiffre d'affaires pour le Groupe

Le pôle agronomique du Groupe a pour fonction d'adapter les pratiques culturales aux contraintes locales pour produire de façon optimale et durable.

20 % de surfaces converties en bio

55 M€ de chiffre d'affaires sur la vente d'agrofournitures

◆ L'activité Semences

8500 ha semences grandes cultures et potagères

67% grandes cultures

33% potagères France et international

L'activité Semences du Groupe occupe une place importante dans sa stratégie avec deux axes de développement : les semences grandes cultures et les semences potagères.

Le Groupe est multiplicateur de semences grandes cultures (principalement du maïs) pour le compte de son partenaire historique Corteva et sa marque Pioneer, leader mondial des semences.

Sa filiale GSN Semences, sélectionne, multiplie et distribue environ 500 variétés de semences potagères, fourragères et florales sur le marché professionnel. GSN-Semences commercialise l'ensemble de ses semences à travers le monde.

◆ L'activité Productions Animales

Le Groupe s'est engagé dans la production avicole, palmipède et bovine. Chaque filière a été structurée sur le concept de l'agro-chaîne c'est à dire une chaîne de valeur réunissant les acteurs de la sélection, la production, la transformation et la distribution.

Ce concept stratégique d'agro-chaîne permet au Groupe de répondre aux attentes du marché et des consommateurs en mettant en adéquation les activités de production, de transformation et de commercialisation.

9 400 000 têtes de volailles

1 700 000 têtes de canards gras

21 000 têtes de bovins

4 700 000 œufs bio

◆ L'activité Viticulture

40 000
échantillons

80 000 hl de vin
distillés

La filière viticole de Vivadour produit des raisins blancs et rouges de qualité - IGP Côtes de Gascogne- ainsi que de l'Armagnac.

Les raisins des viticulteurs adhérents sont collectés pour être revendus à une union de production et de commercialisation. Les vins de distillation sont distillés par 4 alambics présents sur le site de Gondrin.

◆ L'activité Distribution Grand Public

Sous l'enseigne Gamm Vert, le Groupe Coopératif Vivadour a souhaité investir dans la distribution grand public afin de proposer une offre commerciale de proximité en zones rurales. C'est ainsi que le Groupe Coopératif Vivadour compte 15 magasins implantés sur la quasi-totalité du département gersois.

Un corner Frais d'ici a été intégré aux magasins Gamm Vert d'Auch et de l'Isle-Jourdain afin de proposer des produits frais et locaux en privilégiant les filières des agriculteurs du Groupe.

15 Gamm Vert
dont 2 duos Frais
d'Ici

590 000 passages
en caisse

20 000 m² de
surface de vente

◆ L'activité Recherche & Développement

10 T matière
organique recyclée

6000 T compost
épandues

1000 T biomasse
valorisée en
énergie

200 producteurs
d'électricité solaire

L'innovation, la Recherche et le Développement constituent une démarche engagée du Groupe Vivadour pour apporter de nouvelles sources de progrès, de diversification et de revenus aux agriculteurs.

La Ferme Expérimentale est un bureau d'études portant sur un programme de recherches et d'études sur des sujets couvrant des domaines très variés (végétal, énergies renouvelables, gestion de l'eau...).

La filiale de production d'amendements organiques du Groupe, en partenariat avec Terralys, pôle organique de SUEZ, permet d'assurer le recyclage des matières organiques des producteurs et de produire du compost adapté aux cultures et aux sols de la région.

Ovalie Innovation est une filiale créée en partenariat avec Maïsadour dans le but de soutenir et mettre en œuvre les projets d'innovation pour augmenter la compétitivité des activités agricoles et industrielles des deux groupes.

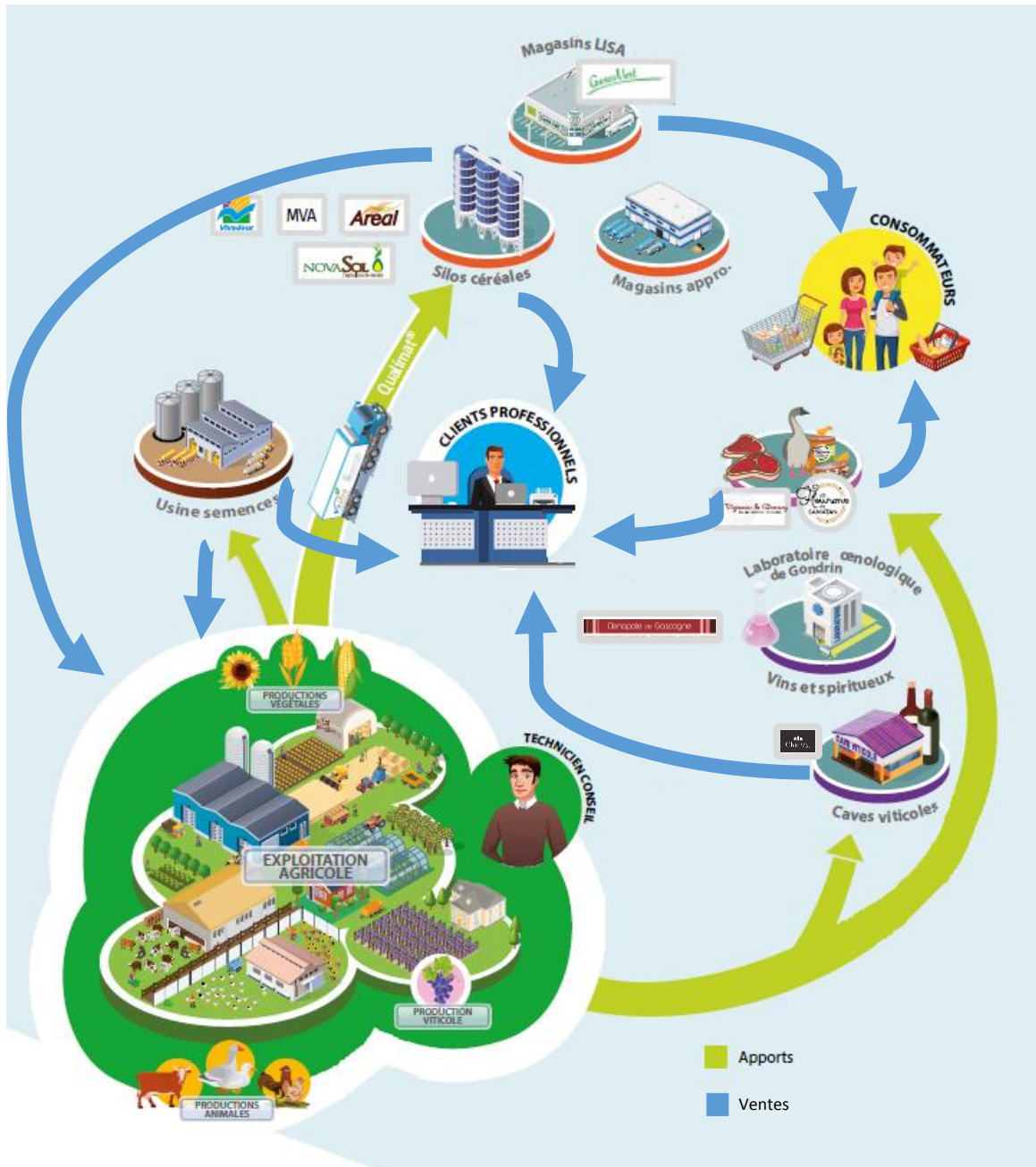
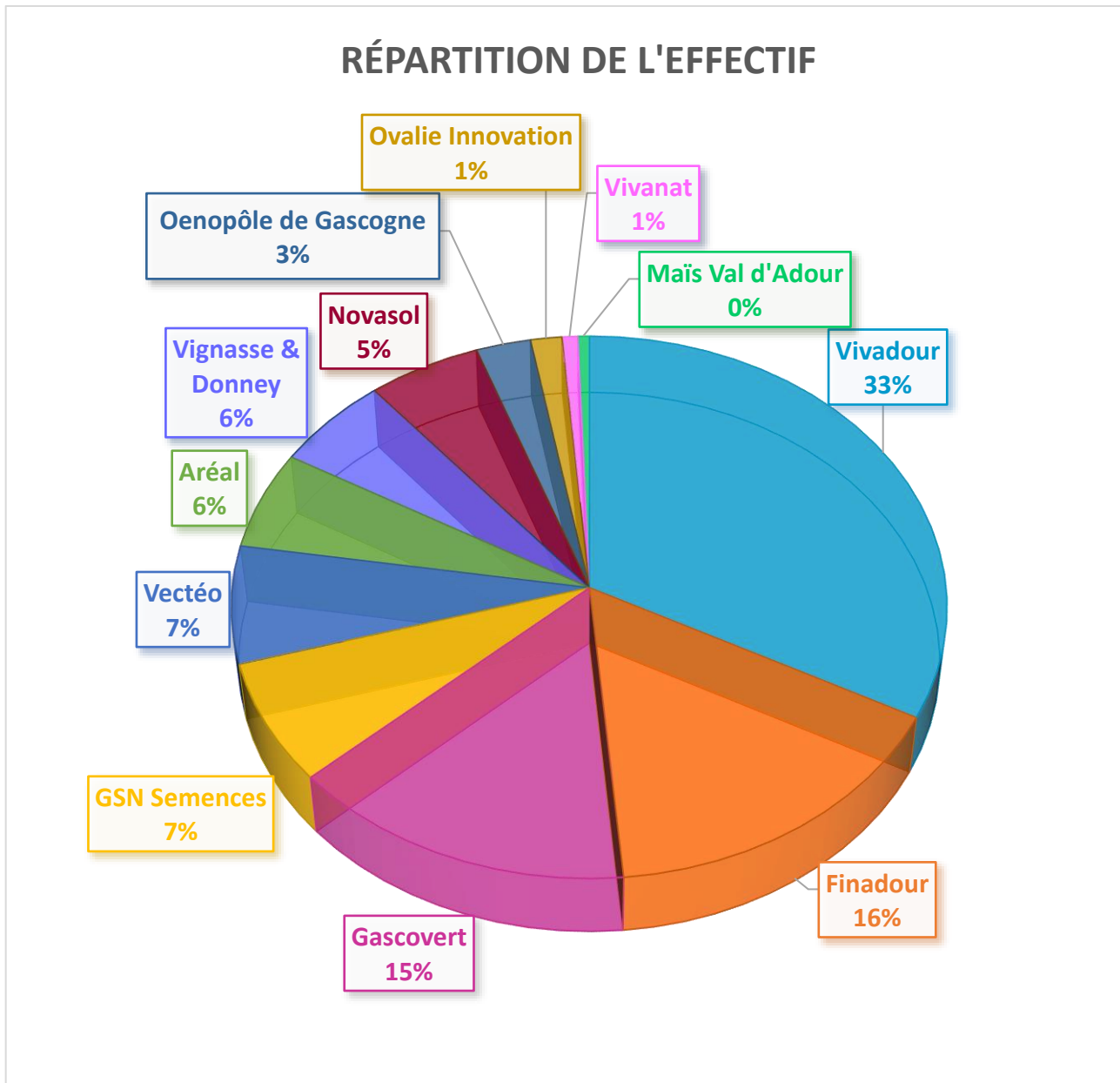


Figure 2: Flux de matières

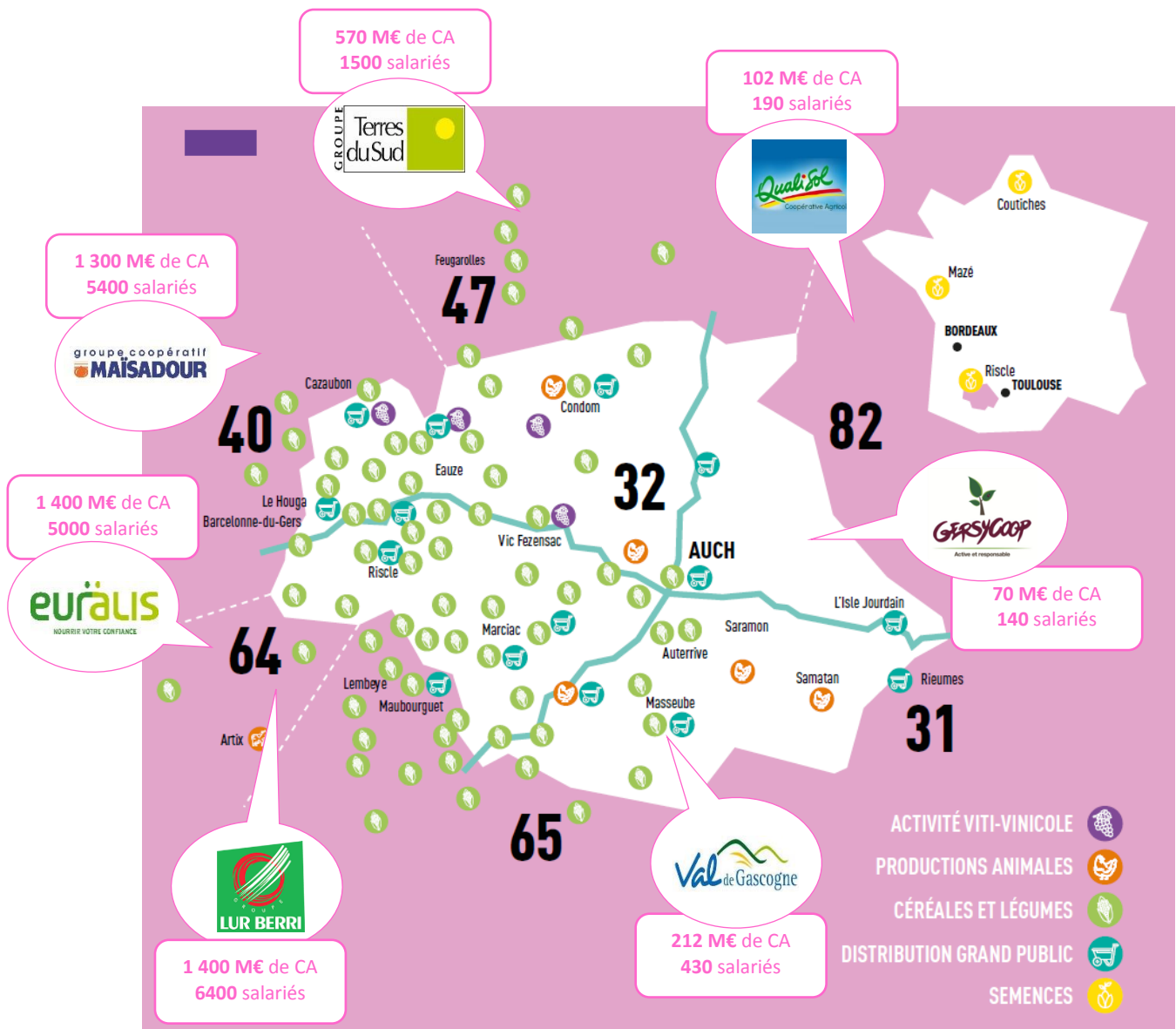
Les ressources humaines

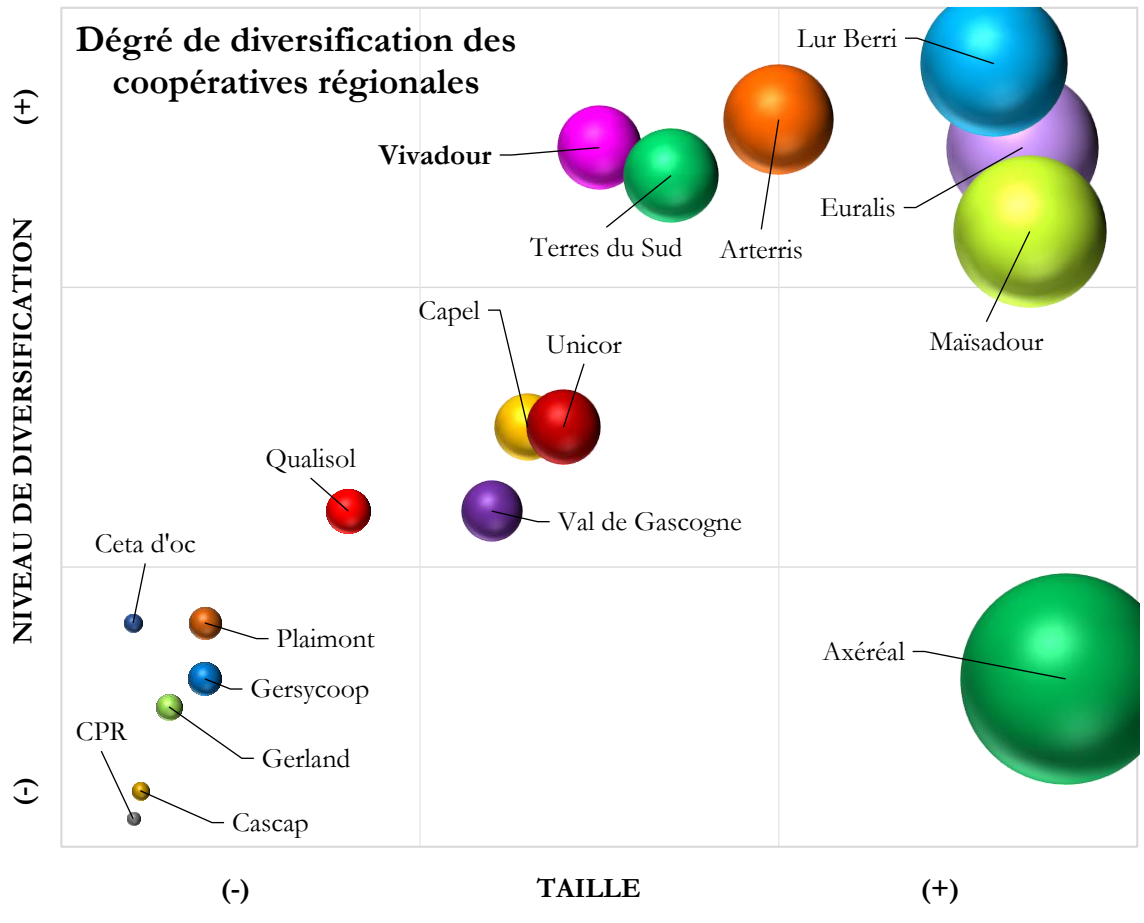
Au 30 juin 2019, le Groupe comptait 529 collaborateurs dans son périmètre consolidé.



Le territoire et son contexte concurrentiel

Le Groupe coopératif Vivadour est présent sur un vaste territoire. Il s'étend des Pyrénées à la Garonne, de l'est des Landes aux portes de Toulouse, avec un ancrage fort dans le département du Gers.





Notre méthode de priorisation des risques

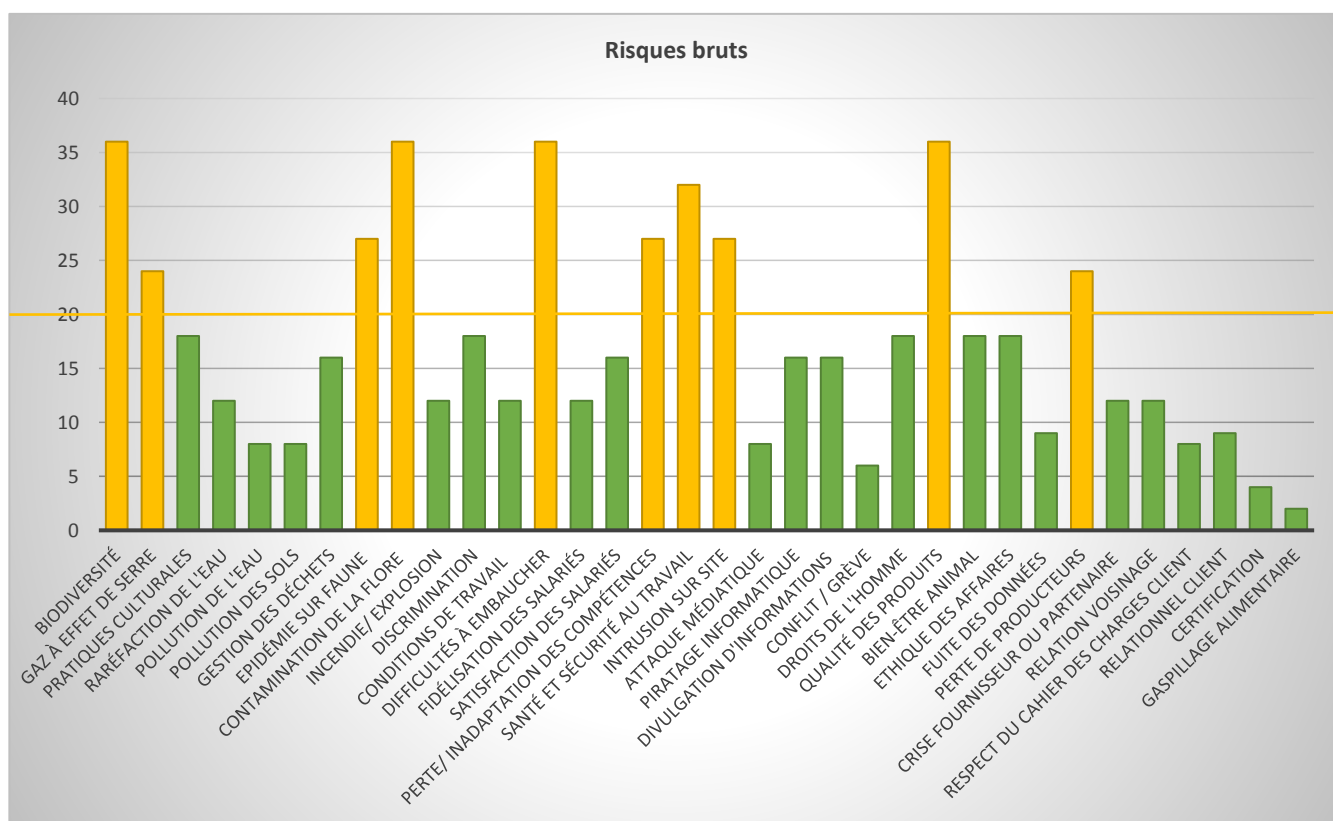
La révision des dispositions de la loi Grenelle II publiée le 19 juillet 2017 encourage les entreprises à se pencher sur leurs risques sociaux, sociétaux et environnementaux afin de les hiérarchiser et de prioriser les actions à mettre en œuvre.

Afin de réaliser une Déclaration de Performance Extra-Financière pertinente, 34 risques potentiels ont d'abord été identifiés avant de faire l'objet d'une classification selon trois critères notés de 1 (faible) à 4 (fort) :

- **Fréquence** : probabilité que l'évènement se produise
- **Gravité** : impact sur les activités du Groupe
- **Détection**: niveau de difficulté pour identifier la survenance de l'évènement

Chaque risque a obtenu une note globale pouvant aller de 1 à 64 basée sur ces critères. Les notes les plus élevées correspondent aux risques les plus importants.

Les risques ayant obtenu une note supérieure à 20 sont considérés comme prioritaires.



| Risques | Causes possibles |
|--|---|
| Appauvrissement de la biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> - Pollutions - Utilisation de produits phytosanitaires - Maladies |
| Emissions de Gaz à Effet de Serre | <ul style="list-style-type: none"> - Consommation de carburant |
| Epidémie sur faune | <ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement de la biodiversité - Forte concentration des animaux favorisant la contamination - Règles d'hygiène non respectées ou inadaptées - Non-respect de la réglementation |
| Contamination de la flore | <ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement de la biodiversité - Pratiques inadaptées - Non-respect de la réglementation - Conditions climatiques |
| Difficultés à embaucher | <ul style="list-style-type: none"> - Faible dynamisme et attractivité du département - Mauvaise réputation du monde agricole - Métiers spécifiques |
| Perte ou inadaptation des compétences | <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de recrutement - Compétences obsolètes - Inadaptation des plans de formation - Démission |
| Santé et sécurité au travail | <ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation du matériel - Imprudence des salariés - Manque ou mauvaise information ou formation |
| Intrusion sur site | <ul style="list-style-type: none"> - Malveillance |
| Qualité et sécurité des produits | <ul style="list-style-type: none"> - Contamination des produits - Aléas climatiques - Non-respect des bonnes pratiques - Malveillance - Erreur de manipulation |
| Perte de producteurs | <ul style="list-style-type: none"> - Rémunération ou accompagnement insuffisant - Insatisfaction pour certains services - Meilleurs avantages de la concurrence - Non reconnaissance de la gouvernance - Absence de repreneurs - Non culture de certaines parcelles |

Nos risques prioritaires

◆ Relation agriculteurs

De multiples facteurs tels que la concurrence, le contexte économique actuel, l'insuffisance des prestations et rémunérations ou les difficultés à trouver un repreneur, menacent de fragiliser les exploitations agricoles et la relation que le Groupe entretient avec elles.

Le Groupe s'efforce donc d'améliorer en permanence son offre d'accompagnement des exploitations à travers les conseils des techniciens mais également grâce à des outils d'aide à la décision portant sur l'optimisation de l'irrigation et de l'utilisation des intrants (Maïseo, Cadeo, Irrelis, Cérélia, Diapason...).

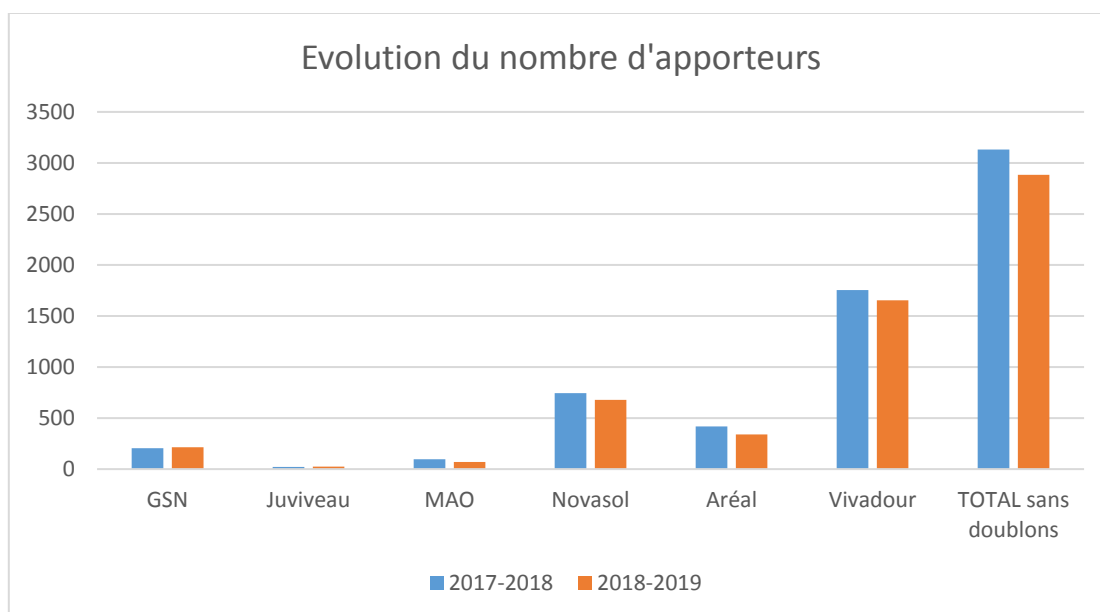
La gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets des exploitations constituent des axes de travail du service de Recherche & Développement afin de proposer aux adhérents des solutions pour faire face au changement climatique tout en préservant la productivité des sols.

Le Groupe accompagne régulièrement des agriculteurs dans leurs démarches. Au cours de l'exercice 2018-2019, un jeune agriculteur a notamment été accompagné dans ses démarches et la préparation de son dossier de demande de subvention pour la création d'un lac.

11 exploitations ont également été accompagnées pour l'installation de systèmes de production d'électricité solaire (soit 200 exploitations en 10 ans) et 3 exploitations pour la mise en place d'installations de pompage solaire permettant d'irriguer les parcelles sans avoir recours au réseau électrique filaire.

Des plans de développement spécifiques, tels que la construction d'un bâtiment d'élevage de volaille, peuvent faire l'objet d'un soutien financier par le Groupe.

Le rôle du Groupe est également d'accompagner les jeunes agriculteurs et les repreneurs d'exploitations agricoles afin de pérenniser les surfaces agricoles.



| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | Entre 17/18 et 18/19 |
|---|------------------------|---|---|-------|----------------------|
| Evolution du nombre d'apporteurs | DT, Viti, PA, Semences | Agriculteurs apporteurs (vente de leur production à l'une des filières du Groupe) | $\frac{\text{Apporteurs } 18'19 - 17'18}{\text{apporteurs } 17'18} * 100$ | % | -7,89% |

◆ Qualité et sécurité des produits

Assurer la qualité et la sécurité alimentaire des produits est un principe fondamental de notre Groupe. Par conséquent, les aléas climatiques, les erreurs de manipulation, les actes de malveillance, le non-respect des bonnes pratiques sont autant de sujets à surveiller pour satisfaire ce principe.

Pour cela, les filières du Groupe sont certifiées sur des référentiels et/ou normes pour :

- respecter la réglementation
- maîtriser la qualité et la sécurité alimentaires de nos produits
- impliquer le personnel à respecter les bonnes pratiques d'hygiène
- satisfaire nos clients
- respecter nos politiques et objectifs.

Des plans de contrôle et d'amélioration sont suivis afin de maîtriser tous les risques identifiés (sanitaire, contaminations croisées, chimique...)

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | 2018-2019 |
|-------------------------------|-------------------------|--|--|-------|---------------|
| % produits déclassés* | DT, Viti, PA, Semences, | Produits non envoyés vers le débouché initialement prévu | $\frac{T \text{ produits déclassés}}{T \text{ produits processés}} \times 100$ | % | 12,97% |

* Exemple : produits destinés à l'alimentation humaine vendus en alimentation animale, en biomasse, en compost ou détruits.

◆ Intrusion sur site

La grande diversité de sites que compte le Groupe Vivadour constitue un atout en termes de visibilité sur le territoire. La facilité d'accès de certains sites peut cependant générer un risque important d'intrusion de personnes non autorisées, potentiellement malveillantes.

Au cours de l'exercice, plus de 200 000 € ont été investis dans la protection de différents sites du Groupe. Les sites jugés à risques font ainsi progressivement l'objet d'un renforcement des mesures de sécurité (clôtures, vidéosurveillance, alarme, badges d'accès, gardiennage) afin de dissuader d'éventuelles intrusions ou actes de malveillance.

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | 2018-2019 |
|--|-------------------|--|---|-------|---------------|
| % CA budgété pour investir dans la protection des sites | Tous | Budget alloué aux investissements dans la protection des sites | $\frac{\text{Budget prévisionnel protection des sites}}{CA} \times 100$ | % | 0.055% |

◆ Marque employeur

Le territoire de la coopérative est situé dans une vaste zone rurale peu attractive car faiblement pourvue en infrastructures. De plus, le monde agricole pâtit d'une mauvaise réputation vis-à-vis du grand public et nécessite des métiers spécifiques donc rares. Les difficultés à embaucher et conserver les collaborateurs constituent, par conséquent, un obstacle permanent au développement du Groupe.

Le développement de la marque employeur est donc un enjeu majeur pour assurer la pérennité du Groupe. Par conséquent, des partenariats sont organisés avec des écoles afin de faire connaître les métiers du Groupe aux jeunes générations et d'attirer les étudiants qui se spécialisent dans les secteurs de la coopérative. Par ailleurs, des contrats d'alternance et de stage sont régulièrement proposés au sein du Groupe pour participer activement à la formation des jeunes. 40 stagiaires et 18 alternants ont ainsi pu mettre en pratique leurs connaissances au cours de l'exercice 2018/2019.

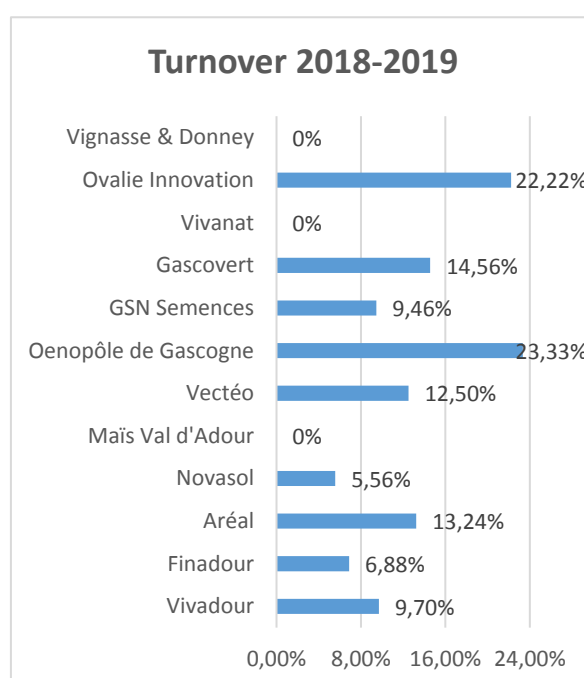
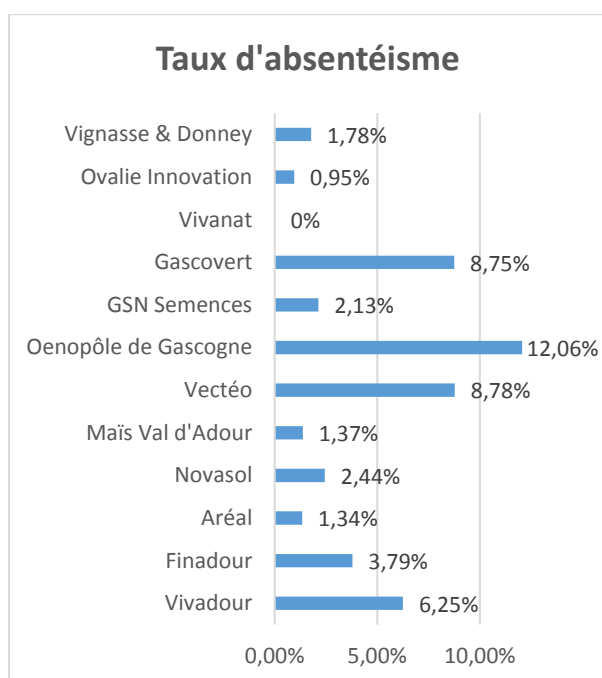
Les réseaux sociaux constituent une véritable opportunité pour faire connaître les activités du Groupe et attirer des talents parmi les Millenials. Les offres d'emploi du Groupe sont ainsi publiées sur divers sites de recrutement, le site Internet du Groupe, l'Intranet du Groupe et les réseaux sociaux afin de toucher un public le plus large possible.

Le développement de la marque employeur passe également par la participation du Groupe à des événements locaux, liés à ses activités ou non, afin de dynamiser le territoire. Il est notamment présent dans divers salons agricoles (Salon de l'agriculture de Tarbes, Mécamais, Foire de Barcelonne-du-Gers, Gascogn'Agri) et salons de l'emploi.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences permet de planifier et d'anticiper les embauches. Du fait de la forte saisonnalité des activités du Groupe, certains postes sont proposés chaque année sur la période de collecte. Un projet de recrutement et de fidélisation de personnel saisonnier est en cours afin de constituer un portefeuille de collaborateurs fidèles.

La participation du Groupe à la vie de son territoire, en sponsorisant des associations sportives, culturelles ou humanitaires locales, fait partie de son identité et contribue à le faire connaître auprès du grand public. Une enveloppe de plus de 60 000 € a ainsi été budgétée pour répondre aux diverses sollicitations locales : Agricole, Enseignement, Sport, Solidarité, Vie locale, Culture...

L'implication du Groupe dans certaines causes permet également d'impliquer et de fédérer les collaborateurs. Une collecte de bouchons de bouteille est notamment organisée sur différents sites pour soutenir l'association Bouchons d'amour qui finance, grâce à la revente des bouchons, du matériel pour les personnes en situation de handicap.



* Absences prises en compte dans le taux d'absentéisme : arrêts maladie, arrêts maladie professionnelle, congés maternité et paternité, arrêts pour accident de travail

| | Effectif * au 30/06/2019 | Dont alternants sur l'exercice | Stagiaires au 30/06/2019 |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Vivadour | 173 | 5 | 12 |
| Finadour | 84 | 5 | 7 |
| Aréal | 31 | 2 | 2 |
| Novasol | 29 | 1 | 5 |
| Maïs Val d'Adour | 3 | 0 | 0 |
| Vectéo | 37 | 0 | 2 |
| Oenopôle de Gascogne | 14 | 0 | 1 |
| Chai 931 (MAO) | 0 | 0 | 0 |
| GSN Semences | 38 | 2 | 3 |
| Gascovert | 78 | 1 | 3 |
| Vivanat | 4 | 0 | 0 |
| Ovalie Innovation | 8 | 2 | 5 |
| Vignasse & Donney | 30 | 0 | 0 |
| Groupe | 529 | 18 | 40 |

* Effectif : CDI, CDD, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage.

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | 2018-2019 |
|-------------------------------|-------------------|---|--|-------|-----------|
| % de candidatures spontanées | Groupe | Candidatures libres (qui ne répondent pas à une offre d'emploi) | $\frac{\text{Nb candidatures spontanées}}{\text{Nb candidatures total}} * 100$ | % | 21% |

◆ Gestion des compétences

Une erreur de recrutement, l'obsolescence des compétences, l'inadaptation des plans de formation ou la démission d'un collaborateur aux compétences spécifiques peuvent conduire à une inadaptation voire la perte totale de certaines compétences. Il est indispensable de faire évoluer les compétences et connaissances des collaborateurs au même rythme que l'évolution du Groupe pour maintenir sa performance et sa productivité.

Lorsqu'il en a la possibilité, le Groupe favorise la mutation interne de ses collaborateurs en les accompagnant à la prise de poste (tutorat, formation...). Il encourage également la mise à disposition de collaborateurs basés sur des postes à forte saisonnalité afin de leur garantir une activité toute l'année.

Un système de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est en place dans le Groupe afin de s'assurer de l'adéquation des compétences avec l'évolution du poste occupé et de gérer au mieux les carrières des collaborateurs. Le développement des compétences s'appuie, entre autres, sur l'écoute des attentes des collaborateurs et la proposition de formations adaptées aux besoins de chacun.

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | 2018-2019 |
|-------------------------------|-------------------|--|---|-------|------------|
| % de salariés formés | Tous | Salariés ayant reçu au moins une formation dans l'exercice | $\frac{\text{Nb salariés ayant suivi au moins 1 formation}}{\text{Nb total de salariés au 30'06'19}} * 100$ | % | 60% |

| | % masse salariale dédiée à la formation (après optimisation*) | Nombre d'heures de formation | % de salariés formés |
|------------------------------|---|------------------------------|----------------------|
| Vivadour | 0.73% | 1900.75 | 61% |
| Finadour | 1.25% | 1511.5 | 46% |
| Aréal | 1.42% | 662 | 71% |
| Novasol | 0.92% | 405 | 69% |
| Maïs Val d'Adour | 0.35% | 18 | 67% |
| Vectéo | 1.12% | 648 | 65% |
| Oenopôle de Gascogne | 0.70% | 100 | 57% |
| GSN Semences | 0.24% | 192 | 45% |
| Gascovert | 1.18% | 1285.5 | 95% |
| Vivanat | 0.23% | 18 | 75% |
| Ovalie Innovation | 1.8% | 147.5 | 38% |
| Vignasse & Donney | 0.85% | 273 | 10% |

* Masse salariale réellement dépensée après déduction des aides de différents organismes

◆ Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité des collaborateurs du Groupe sont des éléments essentiels à son bon fonctionnement. Pourtant, du matériel inadapté ou défectueux et l'imprudence ou un défaut de formation d'un collaborateur pourraient constituer un danger pour lui, ses collègues ou des tiers.

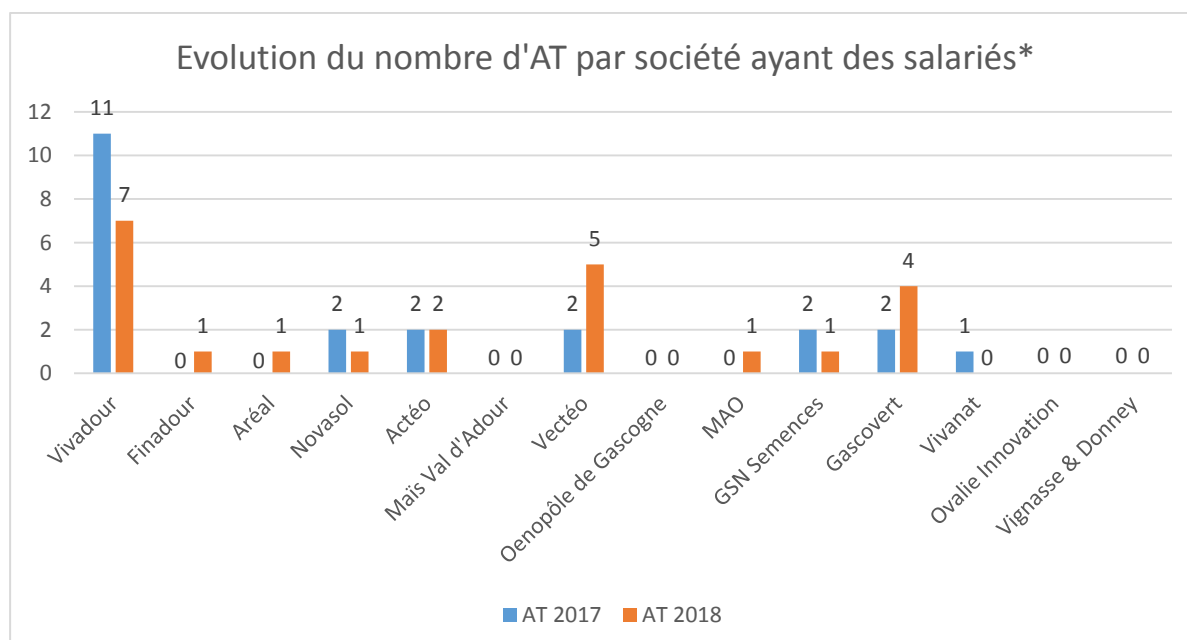
C'est pour cette raison que le Groupe veille à limiter les risques d'accident et s'assure d'apporter les équipements de protection individuelle et les outils adaptés aux tâches à réaliser.

Chaque accident fait l'objet d'une analyse pour identifier les raisons de sa survenance et mettre en œuvre un plan d'action destiné à éviter qu'il se réitère.

Des Comités de Sécurité Restreints (CSR) sont réalisés régulièrement pour les activités comportant des risques accrus en termes de sécurité. L'abattoir des Fleurons de Samatan a ainsi constaté une diminution du nombre d'accidents de travail depuis la création de ces CSR. Un système a été mis en place afin de permettre aux salariés de soumettre leurs requêtes concernant leur poste de travail et d'échanger avec eux pour la mise en œuvre d'actions.

Le service Technique et Investissements du Groupe est en charge de la réduction des risques en termes de sécurité. Il évalue et cartographie les risques pour pouvoir ensuite proposer et mettre en œuvre des plans d'action adaptés. Il réalise également régulièrement des audits de sites afin de vérifier la bonne application des principes de sécurité.

Des dispositifs de santé et de prévoyance sont en place dans le Groupe. Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi pendant leur arrêt pour Troubles Musculo-Squelettiques, Risques Psycho-Sociaux et cancers. Ils profitent également d'une aide à la reprise du travail après un arrêt de plus de 90 jours, d'un suivi médical coordonné avec la Médecine du Travail, de solutions innovantes pour la mutuelle telles que la téléconsultation, un réseau partenaire et des applications de santé. Un interlocuteur Santé et Vie au travail est également à la disposition de tous les collaborateurs.



* Personnel temporaire et permanent, avec et sans arrêt, accidents de trajet compris

$$\text{Taux de fréquence AT} = \frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} \times 1\,000\,000$$

$$\text{Taux de gravité AT} = \frac{\text{Nombre de journées perdues}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} \times 1\,000$$

| Indicateurs clé | Taux de fréquence 2017* | Taux de fréquence 2018* | Taux de fréquence secteur ** (2017) | Taux de gravité 2017* | Taux de gravité 2018* | Taux de gravité secteur ** (2017) |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Vivadour | 23,63 | 20,57 | | 0,69 | 0,13 | |
| Finadour | 0 | 7,53 | | 0 | 0,02 | |
| Aréal | 0 | 16,65 | | 0 | 0,1 | |
| Novasol | 15,55 | 16,16 | | 0,18 | 0,01 | |
| Maïs Val d'Adour | 0 | 0 | | 0 | 0 | |
| Vectéo | 23,83 | 49,95 | | 0,84 | 0,22 | |
| Oenopôle de Gascogne | 0 | 0 | | 0 | 0 | |
| Chai 931 (MAO) | 0 | 78,49 | | 0 | 0,26 | |
| GSN Semences | 14,77 | 15,7 | | 0,04 | 0,02 | |
| Gascovert | 15,17 | 23,22 | | 0,05 | 0,17 | |
| Vivanat | 139,10 | 0 | | 1,08 | 0 | |
| Ovalie Innovation | 0 | 0 | | 0 | 0 | |
| Vignasse & Donney | 0 | 0 | | 0 | 0 | |
| Groupe | 16,13 | 19,37 | 26,9 | 0,36 | 0,10 | 1,7 |

* Les données sont calculées sur l'année civile. Elles ne prennent en compte que les AT (accidents de trajet inclus) pour le personnel permanent. Les journées perdues comptabilisées sont pondérées à la baisse par le nombre de journées travaillées théoriques (203/365 jours). Le nombre d'heures travaillées pris en compte correspond au nombre d'heures payées théorique (sur 13 mois au lieu de 12).

** Les comparaisons se font avec le secteur Services, Commerces et Industries alimentaires

| Nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail au 30/06/2019 | |
|---|-----|
| Vivadour | 47 |
| Finadour | 12 |
| Aréal | 15 |
| Novasol | 8 |
| Maïs Val d'Adour | 3 |
| Vectéo | 4 |
| Oenopôle de Gascogne | 3 |
| GSN Semences | 7 |
| Gascovert | 23 |
| Vivanat | 2 |
| Ovalie Innovation | 0 |
| Vignasse & Donney | 3 |
| Groupe | 127 |

◆ Emissions de GES

L'activité de transport de céréales, à travers sa consommation de carburant, constitue une source importante d'émissions de Gaz à Effets de Serre pour le Groupe.

Depuis 2017, la société Vectéo a donc choisi d'adhérer à la charte Objectif CO2 afin d'être challengée pendant 3 ans dans ses efforts pour réduire ses émissions de GES et ses consommations de carburant. Divers objectifs ont ainsi été fixés à l'horizon 2020 :

- Renouveler la flotte par des véhicules de norme Euro VI, garantissant une limitation des rejets d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone, de particules fines et de composés organiques volatils.
- Inciter les chauffeurs à pratiquer l'éco-conduite
- Diminuer de 7% les trajets à vide

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule* | Unité | 2018-2019 |
|-----------------------------------|-------------------|---|---|---------|--------------------|
| CO2 émis par kg transporté | DT : Vectéo | Quantité de CO2 émise pour chaque kg transporté | $\frac{\text{Total g CO2 émis}}{\text{Total kg transportés}}$ | gCO2/kg | 8,4 gCO2/kg |

* les émissions totales sont obtenues en multipliant le total du kilométrage par un facteur 1,39 kg CO2/km (source Base Ademe, ensemble articulé PTR A 40 T). Les émissions par kilogramme livré sont obtenues en divisant le total des émissions calculées précédemment par le tonnage total transporté sur l'exercice.

Divers projets innovants destinés à améliorer les pratiques agricoles tout en limitant les impacts sur l'environnement sont menés au sein du Groupe.

Pour nos agriculteurs, un projet de création de micro-méthaniseurs est en cours de développement et permettra de générer de l'électricité verte à partir des déchets organiques de l'exploitation.

Des projets de valorisation des déchets végétaux en matériau isolant pour les bâtiments et en biocarburant sont en cours de réflexion.

Pour la prochaine DPEF, l'indicateur d'émission de GES sera modifié pour inclure la consommation d'énergie des activités de séchage (silos, semences).

◆ Biodiversité

La préservation de la biodiversité est devenue, ces dernières années, un enjeu de société majeur. En effet, la pollution, l'utilisation de produits phytosanitaires et la propagation de maladies des végétaux peuvent l'impacter grandement. Elle est donc garante de la santé des productions végétales et animales du Groupe.

Les diverses filières du Groupe sont engagées dans des référentiels incluant des critères de préservation de la biodiversité. Dans la filière animale, la production de volailles Label et de canards gras IGP ou Label participe notamment à la préservation de la biodiversité grâce à l'implantation de parcours herbagés et arborés sans pesticides qui constituent des habitats naturels pour la faune locale.

De même, dans la filière végétale, le respect de référentiels tels que Lu Harmony, Sustainable Agriculture Initiative ou 2BSvs (durabilité) encourage l'utilisation de pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

L'enherbement des inter-rangs est une pratique courante dans la filière viticole et permet de préserver la biodiversité et l'habitat de diverses espèces animales.

La société GSN Semences est, quant à elle, mainteneur officiel de variétés et constitue donc un acteur majeur dans la préservation de la biodiversité. Ses semences de haricots bénéficient également de la certification bio qui implique une forte diminution dans l'utilisation de pesticides. La société GSN Afrique fait en sorte de compléter régulièrement sa gamme par des variétés locales garantissant un maintien de la biodiversité préexistante.

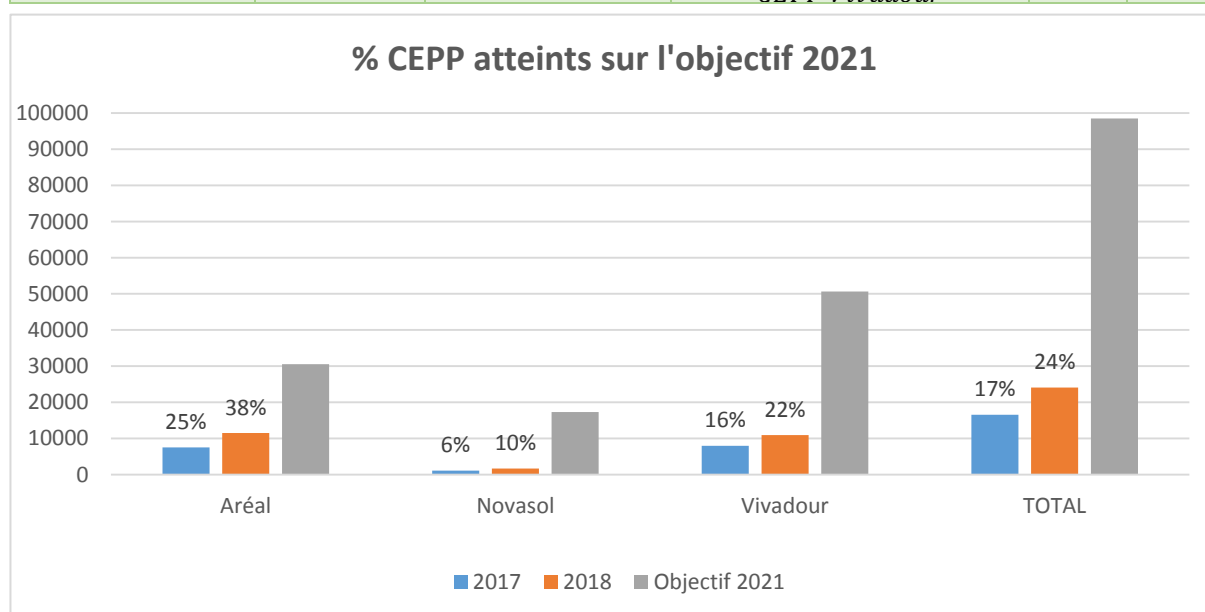
Des solutions alternatives telles que des produits de biocontrôle, des produits autorisés en agriculture biologique ou des solutions manuelles, sont désormais proposées dans nos magasins Gamm Vert afin de répondre aux besoins des consommateurs.

Des essais sont également réalisés par le pôle Agronomique du Groupe sur diverses solutions telles que des produits de biocontrôle, l'épandage par drone ou l'association de cultures.

Pour encourager davantage la transition des pratiques des entreprises vendant des produits phytopharmaceutiques aux professionnels agricoles vers les méthodes alternatives, le gouvernement a fixé des objectifs d'utilisation de solutions alternatives à l'horizon 2021. Chacune des enseignes Aréal, Novasol et Vivadour s'est vu attribuer un objectif de CEPP (Certificats d'Economie des Produits Phytopharmaceutiques) à obtenir progressivement. Pour obtenir ces CEPP, les entreprises disposent de différents leviers à combiner parmi :

- Proposer et promouvoir l'utilisation de produits de biocontrôle
- Proposer et promouvoir la culture de variétés résistantes aux organismes nuisibles
- Proposer et promouvoir des cultures économes
- Proposer et promouvoir des outils permettant de réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

| Indicateur clé de performance | Métiers concernés | Définition | Formule | Unité | 2018 |
|--|-------------------|------------|---|-------|------|
| % d'atteinte de l'objectif CEPP Aréal | DT | | $\frac{\text{Somme CEPP réalisés Aréal}}{\text{Somme objectifs CEPP Aréal}} \times 100$ | % | 38 % |
| % d'atteinte de l'objectif CEPP Novasol | DT | | $\frac{\text{Somme CEPP réalisés Aréal}}{\text{Somme objectifs CEPP Novasol}}$ | % | 10 % |
| % d'atteinte de l'objectif CEPP Vivadour | DT | | $\frac{\text{Somme CEPP réalisés Aréal}}{\text{Somme objectifs CEPP Vivadour}}$ | % | 22 % |



◆ Epidémies sur la faune

Ces dernières années ont connu leur lot d'épizooties sur les productions animales du fait de l'appauvrissement de la biodiversité, de la forte concentration d'animaux, du non-respect ou de l'inadaptation des règles d'hygiène et du non-respect de la réglementation. Ces maladies successives ont fragilisé les exploitations et la filière.

Une procédure définit la conduite à tenir en cas de suspicion d'épizootie dans un élevage de canards afin de faciliter la gestion de la situation, gagner en efficacité et ainsi limiter rapidement la propagation de l'épizootie.

Une procédure de gestion du risque de salmonelles sur les canards est en place afin de traiter les animaux de façon ciblée et ainsi limiter le risque d'apparition de résistance de la bactérie au traitement.

Un projet de développement de micro-méthaniseurs sur les exploitations comporte un triple intérêt en termes d'environnement. En plus de générer de l'électricité verte et de valoriser les déchets organiques, il a également pour effet de neutraliser les virus de déjections animales. Il contribue, par conséquent, à limiter la propagation d'éventuelles maladies par dispersion des déchets.

La production de canards gras est engagée dans la démarche « Palmi G Confiance » qui œuvre à la préservation de la santé des animaux grâce à de bonnes conditions d'hygiène et des soins appropriés.

| Indicateurs clé de performance | Filière | Définition | Formule | Unité | 2018 |
|---|---------|--|--|-------|------------|
| % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection PALMIPÉDES en élevage* | PA | Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés | $\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$ | % | 94% |
| % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection PALMIPÉDES en gavage* | PA | Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés | $\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$ | % | 97% |
| % analyses conformes pour la qualité du nettoyage et de la désinfection VOLAILLES* | PA | Une analyse est conforme lorsqu'elle ne dépasse pas les seuils autorisés | $\frac{\text{Nombre de prélèvements conformes}}{\text{Nombre prélèvements totaux}} \times 100$ | % | 88% |

* Analyses sur les streptocoques fécaux. La comptabilisation des analyses conformes est effectuée sur la base du rapport d'essai du laboratoire comme suit :

- Palmipèdes : conforme si 0 ou 1 écart
- Volailles : conforme si 0, 1 ou 2 écarts

◆ Contamination de la flore

Différentes maladies et ravageurs impactent chaque année les cultures et sont susceptibles de contaminer également la flore environnante. Un appauvrissement de la biodiversité, des pratiques culturales inadaptées, les conditions climatiques ou le non-respect de la réglementation peuvent contribuer à la prolifération de ces maladies.

L'utilisation de guides de cultures et la mise en place de bonnes pratiques permettent d'éviter la multiplication des ravageurs sur les grandes cultures.

Le Groupe participe également, grâce à des observateurs sur le terrain, à l'élaboration des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) réalisés par la DRAAF Occitanie pour les céréales à paille. Il s'agit de surveiller et signaler les maladies et ravageurs apparaissant sur les cultures afin d'anticiper et cibler les traitements nécessaires pour les producteurs alentour. Les BSV de la DRAAF ainsi que des agro-conseils Groupe sont mis en ligne sur l'extranet Diapason accessible aux agriculteurs.

Des observations et recommandations internes sont également développées par le Pôle Agronomique pour certaines cultures (blé, colza, vigne) afin d'affiner les recommandations par un maillage plus important des observations réalisées.

Les techniciens assurent également un suivi des différentes cultures (vigne et grandes cultures) sur le terrain et apportent leurs connaissances et recommandations afin d'adapter les cultures, intrants et dosages aux conditions agronomiques des parcelles.

Des solutions innovantes telles que l'application de produits de biocontrôle par drones sont en cours d'étude afin de cibler les zones à traiter.

Pour limiter les risques de contamination, GSN Afrique a ajouté des variétés résistantes à sa gamme de semences.

| Indicateur clé de performance | Métiers concerné | Définition | Formule | Unité | 2017-2018 |
|--|--------------------|--|--|-------|---------------|
| % produits déclassés pour contamination | DT, Viti, Semences | Produits non envoyés vers le débouché initialement prévu car présence de maladies ou ravageurs | $\frac{T \text{ produits déclassés pour contamination}}{T \text{ produites}} \times 100$ | T | 12,81% |

* Ne concerne pas les productions animales

Nos sujets de vigilance

◆ Dialogue social

Les collaborateurs sont un maillon essentiel de la vie des entreprises dont la productivité dépend en grande partie de leur implication.

Un dialogue social régulier et constructif est en place afin de consulter et informer les représentants du personnel lors de la prise de décisions importantes pour le Groupe.

Des accords collectifs sur les modalités du dialogue social, l'aménagement du temps de travail ou l'intéressement et la participation s'appliquent aux filières et sont retravaillés régulièrement afin de prendre en compte les évolutions de contexte du Groupe.

◆ Discrimination, diversité et handicap

Un Code de Conduite, incluant à la fois des thématiques d'éthique des affaires, d'éthique sur le territoire et d'éthique vis-à-vis des collaborateurs, est en cours de rédaction. Il rappelle, entre autres, les actions et comportements qui ne sont pas tolérés dans le Groupe tels que la discrimination ou le harcèlement.

Le fonctionnement de la procédure de signalement d'un comportement non éthique ainsi que les coordonnées du référent éthique, du référent handicap, sexisme et harcèlement y seront détaillées afin de permettre à chacun de dénoncer un comportement inapproprié envers lui ou l'un de ses collègues, de poser des questions ou de solliciter de l'aide.

Le Groupe accompagne des salariés en situation de handicap pour l'aménagement de leur poste et les reconversions consécutives à des recommandations de la médecine du travail. Il assure également le lien avec les administrations et organismes interlocuteurs des travailleurs handicapés. Des étudiants et demandeurs d'emploi en stage de reclassement sont régulièrement accueillis au sein du Groupe.

Vivadour et Gascovert ont également recours aux ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) locaux pour l'achat de prestations telles que la restauration et l'entretien des espaces verts.

◆ Corruption

Le Groupe est soumis, selon la loi Sapin II, à l'obligation de mettre en place un système de lutte contre la corruption. Le volet éthique des affaires du Code de Conduite en cours de rédaction prévoit de rappeler les bonnes pratiques de conduite des affaires, d'expliquer la procédure pour signaler un comportement non éthique et de fournir les coordonnées du référent éthique. Les collaborateurs les plus exposés au risque de corruption devront suivre une formation sur le sujet tandis que les autres collaborateurs seront simplement sensibilisés.

◆ Changement climatique

Le Groupe travaille sur un projet de récupération de chaleur des groupes froid des productions animales. Un projet de chauffage d'eau par des installations solaires est également en cours d'étude avec l'Ecole des Mines d'Albi. Il est également engagé dans différents référentiels, tels que Lu

Harmony, Sustainable Agriculture Initiative, Label Rouge ou 2BSvs, qui intègrent, entre autres, des critères de préservation de l'environnement dans leurs exigences.

Le Pôle Agronomique du Groupe effectue des essais pour sélectionner les variétés de cultures les mieux adaptées au territoire et à son climat afin de préserver la productivité des récoltes.

Le Groupe incite également ses agriculteurs à agir pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement et le climat. Ainsi, des éleveurs ont mis en place des panneaux photovoltaïques sur le toit de leurs bâtiments de volailles et la création de centres de méthanisation sur des exploitations est en projet.

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice, un placement destiné à financer des projets à impact positif (développement de transports en commun, construction de bâtiments éducatifs, conservation de la biodiversité par exemple). La sélection des sociétés mettant en œuvre ces projets est effectuée sur la base de leur capitalisation boursière et de leur score ESG (Environnement, Social et Gouvernance) calculé par l'organisme Vigeo Eiris.

◆ Economie circulaire

Afin de limiter au maximum leur impact sur l'environnement, les déchets agricoles des exploitants font l'objet d'une consigne de tri stricte et sont collectés sur différents sites du Groupe avant d'être collectés par l'organisme Adivalor afin d'être recyclés, pour la plupart dans l'Union Européenne. Ils sont ensuite transformés en divers objets (mobilier urbain, pièces de construction, sacs poubelle...).

Le Groupe a fait de la recherche de débouchés pour les co-produits agricoles un axe de travail majeur du service Recherche & Développement. Vivanat, la filiale d'amendements organiques du Groupe, a notamment collecté 9570 tonnes de matières organiques au cours de l'exercice pour les valoriser en compost.

Un système de micro-méthanisation est en cours de développement par le service de Recherche & Développement en partenariat avec divers acteurs. Ils permettent aux exploitants de transformer leurs déchets organiques en énergie, grâce à des petits centres de méthanisation, implantés sur l'exploitation. L'énergie générée peut alors être utilisée pour faire fonctionner l'exploitation et limite ainsi les coûts d'énergie de l'exploitant.

Le Groupe explore les possibilités de transformation d'autres déchets agricoles, en biomatériaux notamment, dans le périmètre local.

L'ensemble des canards gras produits dans le Groupe est commercialisé dans le Sud-Ouest (25% en IGP Gers et 75% en IGP Sud-Ouest). De même, une gamme de poulet élevé, abattu et nourri avec des céréales et protéagineux provenant d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine est commercialisée sous la marque « Poulets d'Ici ». Les approvisionnements locaux sont privilégiés dans l'ensemble des productions animales.

◆ Gaspillage et précarité alimentaire

Dans les magasins de distribution, les commandes journalières de fruits et légumes sont adaptées aux ventes afin de limiter les pertes et de proposer de bons produits au quotidien. Les produits abîmés ainsi que l'alimentation animale sont proposés à la vente à des prix remisés.

La mise en place d'un système de don d'aliments à des associations est en cours de réflexion pour les magasins de distribution et devrait s'appuyer sur l'association SOLAAL, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire.

Des semences potagères sont données aux Restaurants du Cœur d'Angers et les invendus conditionnés de la filière viticole sont donnés à divers organismes et associations. Des dons financiers sont également réalisés au profit de la banque alimentaire du Gers.

◆ Bien-être animal

Divers référentiels contenant des exigences sur le bien-être animal sont respectés par les différentes activités de production animale du Groupe.

Le Groupe Vivadour a participé, aux côtés de Fermiers du Sud-Ouest et de Casino, à l'élaboration du premier label bien-être animal français lancé en décembre 2018 : le Label « Etiquette Bien-Etre Animal ». Il concerne, pour le moment, uniquement les poulets, mais est en cours de duplication sur les autres productions animales. Il permet d'informer les consommateurs sur le niveau de respect du bien-être animal tout au long de la chaîne de production (du couvoir à l'abattoir en passant par l'élevage, la collecte et le transport) en attribuant une note A, B, C ou D sur le même principe que la notation des produits électroménagers.

La démarche « Palmi G Confiance » est également menée sur la production de canards gras. Il s'agit d'un engagement volontaire destiné à garantir les bonnes pratiques des éleveurs concernant le bien-être animal. La bonne application de la Charte Européenne pour la production de palmipèdes gras fait l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme indépendant.

3 Gamm Vert du Groupe contiennent une animalerie et doivent donc être particulièrement vigilants au bien-être de ses pensionnaires. Pour cela, chaque vendeur est titulaire d'un certificat de capacité à vendre des animaux domestiques et des plans de nettoyage et de nourrissage ont été définis. Un vétérinaire s'assure également de la bonne santé des animaux.

De nombreux éleveurs de bovins adhèrent à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage qui garantit, entre autres, l'alimentation saine, la santé et le bien-être des animaux.